

10 ANS PLUS TARD...

Sommaire de ce numéro

Un instant de réflexion pour poursuivre nos interventions

Extrait du message de Mme Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Extrait du message de Mme Nicole Léger, ministre à la lutte à la pauvreté en 2001

Des pistes de travail ambitieuses pour le RQ-ACA

Suivi de la journée de réflexion du Comité interministériel en action communautaire

Quoi de mieux que notre bulletin d'information, l'ACApella, pour faire avec vous un suivi des activités des 10 ans de la *Politique gouvernementale L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* (ci-après appelée la Politique).

Vous pourrez donc lire dans cette édition spéciale un bref bilan du colloque des 22 et 23 septembre 2011, des extraits des messages de mesdames Julie Boulet et Nicole Léger ainsi qu'un compte-rendu de la journée de réflexion du Comité interministériel en action communautaire.

Nous sommes heureux que l'anniversaire de cette Politique nous ait de nouveau donné l'occasion d'échanges de qualité avec nos membres.

L'équipe de la permanence du RQ-ACA



Maintenant en ligne!

En lien avec le colloque et les 10 ans de la Politique, vous trouverez sur la page d'accueil de notre site internet, au www.rq-aca.org, les documents suivants:

- les diaporamas des présentations lors du colloque de Daniel Jean, Pascale Dufour, Céline Métivier et Pierre Valois
- le bilan des résultats du sondage auprès des membres du RQ-ACA sur l'appréciation de l'application de la Politique, réalisé par le comité Reconnaissance et financement
- le matériel de visibilité (affiche et dépliant sur l'historique de la Politique)

Un instant de réflexion pour poursuivre nos interventions

Voilà 10 ans que la Politique a été adoptée par le gouvernement québécois. Afin de souligner cet anniversaire, le RQ-ACA a réalisé diverses activités rejoignant tant les organismes d'ACA partout au Québec que les personnes concernées dans l'appareil gouvernemental et dans les instances politiques.

Dans le cadre de cet article, nous nous arrêterons davantage au colloque intitulé « La politique gouvernementale sur l'action communautaire de 2001, quels changements depuis 10 ans ? » tenu les 22 et 23 septembre dernier. Nous vous invitons donc à prendre connaissance d'un bilan très parcellaire de ce colloque.

Mise en contexte

Le colloque s'est généralement bien déroulé malgré quelques ajustements à l'horaire et à l'animation. Selon la compilation des fiches d'évaluation, les personnes présentes se sont dites satisfaites particulièrement en ce qui concerne le partage en atelier de leur expérience lors de la mise en œuvre de la Politique dans les années suivant son adoption ainsi que des perspectives à donner à cette Politique.

Le souper visant à souligner le 15e anniversaire du RQ-ACA (ex Comité aviseur) a permis un retour aux sources teinté de rires, de compétition saine et de quelques retrouvailles intéressantes.

Ne touchez pas à notre Politique

Les participants et participantes ont clairement réitéré leur appui à la position du RQ-ACA votée lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2009 (Ne touchez pas à notre Politique) concernant le maintien de la Politique actuelle, malgré les insatisfactions provenant de deux éléments majeurs. Le premier élément découle de l'application inégale de cette Politique au sein de l'appareil gouvernemental pour ne pas dire sa non application dans certains ministères. Le deuxième élément fait référence au sous-financement chronique des organismes d'action communautaire autonome qui a un impact sur l'application globale de la Politique.

Par ailleurs, les personnes présentes ont reconnu que cette Politique demeure une avancée importante dans la clarification de nos relations avec l'État québécois tout en répondant partiellement aux demandes du mouvement d'ACA. Cette reconnaissance est d'autant plus importante et appréciée puisqu'elle a été adoptée dans le cadre d'une société néolibérale et, qu'en regard des autres provinces canadiennes ou ailleurs à travers le monde, la Politique apparaît unique et progressiste.

Les pours et les contres face à la Politique

Les principaux éléments positifs retenus sont :

- 1) reconnaissance, en principe, des caractéristiques de l'action communautaire autonome;
- 2) clarification de nos relations avec l'État québécois;
- 3) soutien à la mission qui est dorénavant prédominant dans le soutien direct de l'État québécois aux organismes d'ACA;

suite de la page 2

- 4) financement triennal appliqué dans plusieurs ministères;
- 5) allègement de la paperasse;
- 6) reconnaissance spécifique des organismes en défense collective des droits.

Les principales faiblesses identifiées (outre le sous financement) sont :

- 1) application variable de la Politique comme telle découlant de la latitude de chacun des ministères (application non obligatoire);
- 2) tendance actuelle à alourdir la reddition de compte;
- 3) méconnaissance de la Politique par certains fonctionnaires et organismes d'ACA.

Les suites

Les nombreuses recommandations émises par les participants et participantes montrent à quel point la Politique doit demeurer au cœur du travail du RQ-ACA tout en effectuant les démarches nécessaires pour qu'elle soit comprise et appliquée tant dans nos propres rangs que dans l'appareil gouvernemental. Évidemment, l'aspect du soutien financier gouvernemental adéquat demeure un élément primordial pour les organismes d'ACA.

Outre la Politique comme telle, il a été souligné que le RQ-ACA devrait être davantage présent auprès des groupes de base, continuer ses interventions sur la réforme du droit associatif, suivre de près la question des partenariats public-philanthropie (PPP sociaux) et d'autres questions préoccupant l'ensemble des organismes d'ACA.

Le conseil d'administration prendra acte des échanges/discussions tenues lors de ce colloque et donnera suite aux différentes recommandations émises à cette occasion.

L'équipe à la permanence tient à remercier toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, au succès de ce colloque et vous assure du suivi qui devra y être donné.

Le colloque : quelques données

Quatre-vingt dix sept (97) personnes inscrites
50 % en provenance de l'extérieur de Montréal
60 % de femmes

Huit (8) personnes observatrices : 4 du SACAIS,
2 du Service aux collectivités de l'UQAM et 2 chercheurEs

Présence de M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean et
porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et de solidarité sociale.

Extrait du message de madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale lu lors du colloque du RQ-ACA tenu les 22 et 23 septembre 2011

« Au cours de la dernière décennie, des gestes importants ont été posés en faveur d'une plus grande solidarité, d'un soutien accru envers les personnes dans le besoin et d'une meilleure reconnaissance du rôle des organismes communautaires et bénévoles.

Des observateurs d'autres provinces ou d'autres pays nous envient cette politique originale, qui est basée sur des rapports qui respectent l'autonomie des organismes communautaires et sur un soutien qui favorise leur créativité et leur apport au développement social et des communautés. (...)

Les organismes communautaires apportent une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. C'est pourquoi nous travaillons avec eux afin de les aider dans l'accomplissement de leur mission. (...)

Nous avons aussi comme priorité, notamment, d'améliorer les outils et les pratiques concernant la reddition de compte des organismes communautaires, de mettre à jour le Cadre de référence en matière d'action communautaire, d'améliorer les conditions de travail dans le milieu communautaire et de soutenir la formation aux pratiques de gouvernance. (...)

Ce 10e anniversaire représente une occasion de constater tout le chemin parcouru et offre l'opportunité de se projeter vers l'avenir. Des rencontres d'échanges et de réflexion telles que ce colloque sont donc très importantes, car c'est en travaillant de façon unie et concertée que l'action communautaire s'enracinera profondément dans les valeurs de notre société ».

Pour leur contribution financière au colloque, nous remercions :

- madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS);
- le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

Extrait du message de madame Nicole Léger, ministre à la Lutte à la pauvreté (PQ) lors de l'adoption de la Politique en 2001.

Ce message a été lu par M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et de solidarité sociale, lors du colloque du RQ-ACA tenu les 22 et 23 septembre 2011

« (...) L'action communautaire joue un très grand rôle dans la société québécoise et nul doute que sans elle le sens de l'entraide, la réponse à des besoins humanitaires, le partage, l'écoute, la ressource, le soutien, pour ne nommer que ceux-là, ne seraient pas les mêmes; le Québec ne serait pas le même et l'on peut dire que le monde serait moins meilleur. (...)

Doter le Québec d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, c'est situé sans équivoque les organismes communautaires au centre du renouvellement des pratiques sociales québécoises; c'est reconnaître pleinement leur rôle dans le développement social et économique du Québec.

L'importance du milieu communautaire a évolué au fil de la laïcisation de la société québécoise, des choix politiques en matière d'éducation, de droits sociaux, de soutien économique aux personnes à faible revenu et de lutte contre l'exclusion. Sa présence sur la scène publique et au cœur du quotidien de milliers de citoyennes et de citoyens a grandement accru sa notoriété et son pouvoir d'influence. (...)

Par cette politique, le gouvernement du Québec répondait à deux exigences essentielles: respecter l'autonomie des organismes communautaires dans les différents rôles sociaux qu'ils assumaient et soutenir adéquatement l'exercice de la citoyenneté.

Fruit de l'expérience d'une profonde réflexion et d'échanges constructifs avec les organismes communautaires, cette politique dégage les principes devant guider les efforts du gouvernement pour aider le milieu communautaire à consolider son action et son rayonnement. (...) Aujourd'hui, d'un œil plus éloigné, je demeure encore plus convaincu de la nécessité de cette politique, mais elle devra être actualisée et soutenue davantage. Le financement est encore trop peu. (...)

En terminant, je ne peux que vous souhaiter longue vie et de poursuivre votre lutte à aider les gens, les familles, les plus démunies, les causes, les droits et l'exercice de la citoyenneté!»



Normand Gilbert, coordonnateur du RQ-ACA en compagnie de M. Dave Turcotte, député de St-Jean, lors du colloque sur les 10 ans de la Politique

Suivi du colloque des 22 et 23 septembre 2011

Des pistes de travail ambitieuses pour le RQ-ACA

Le conseil d'administration du RQ-ACA aura du pain sur la planche pour donner suite au colloque. En effet, les participants et participantes ont bien répondu à l'appel du RQ-ACA lors des ateliers du vendredi matin en lui suggérant de nombreuses pistes de travail pour les prochaines années. En voici les grandes lignes présentées à la plénière de clôture du colloque.

A) Dans son travail avec et auprès des organismes d'action communautaire autonome, on souhaiterait que le RQ-ACA :

- produise des outils vulgarisés d'appropriation de l'action communautaire autonome, et ce, dans un esprit d'éducation populaire (ex. : l'ACA pour les nuls);
- transmette directement aux groupes de base des informations sur les travaux du RQ-ACA et du Comité interministériel de l'action communautaire;
- assure un rôle conseil dans les démarches de négociation des organismes avec leur ministère respectif, notamment en santé et services sociaux;
- poursuive ses activités sur la réforme du droit associatif et sur les PPP sociaux;
- démarre la réflexion sur la question du numéro de bienfaisance;
- entreprenne un travail de recherche sur les organismes non financés avec pour objectif de les rendre visibles;
- évalue sa possible participation à la tenue d'États généraux du mouvement communautaire;
- organise des débats sur des enjeux auxquels sont confrontés les organismes d'ACA, par exemple sur leur présence dans des projets issus de PPP sociaux ou encore sur les liens de l'ACA avec l'économie sociale.



B) Dans son travail auprès du gouvernement québécois, on souhaiterait que le RQ-ACA :

- effectue une démarche d'éducation et de sensibilisation de l'appareil gouvernemental au contenu de la Politique;
- poursuive ses pressions pour que soit adopté un nouveau plan d'action gouvernemental, avec du financement qui y soit rattaché;

suite de la page 6

- assure un suivi de l'application, du respect et de la promotion de la Politique, notamment en ce qui a trait à l'harmonisation au sein de l'appareil gouvernemental avec l'application de balises nationales;
- revendique l'indexation annuelle des sommes attribuées aux organismes en soutien à leur mission globale;
- veille à ce que soit mis sur pied, au sein du gouvernement, une forme d'arbitrage lorsque les organismes font face à des ministères récalcitrants;
- s'assure de la mise à jour des ententes administratives conclues entre les ministères et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- travaille au respect de la Politique par les fondations privées partenaires du gouvernement en ce qui a trait au financement d'activités d'organismes communautaires.

FINALEMENT, tous et toutes ont convenu qu'il faut profiter des 10 ans de la Politique pour lui donner un nouveau souffle, afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli !

Journée de réflexion du Comité interministériel de l'action communautaire **Se parler sans contraintes**

Rassemblant plus de 80 personnes le 14 septembre dernier, cette journée visait à échanger sur les dix ans de la Politique gouvernementale en action communautaire dont le contexte dans laquelle elle a été adoptée, son contenu comme tel, sa mise en œuvre, etc.

Composé majoritairement de fonctionnaires de plusieurs ministères responsables des liens avec les organismes d'action communautaire, plusieurs personnes provenant aussi du mouvement d'action communautaire et bénévole participaient à cette rencontre.

Mentionnons que madame Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a fait une intervention dès le début de la rencontre afin de souligner l'importance de cette Politique.

Toute la journée, le travail en atelier et en plénière a permis des échanges intéressants et sans détour sur les avantages et les difficultés de la mise en œuvre de cette Politique.

En suivi de cette rencontre, il est permis de croire que des échanges plus fréquents auront lieu entre le Comité interministériel et les organismes d'action communautaire et, en premier lieu, le RQ-ACA.


À suivre...

À NOTER

Merci de prendre note que les appuis donnés par le RQ-ACA aux campagnes de ses membres et des coalitions dont il fait partie sont mentionnés au bas de la page d'accueil de notre site internet au www.rq-aca.org

Notre site internet est présentement en restructuration, une section *Campagnes et luttes sociales* sera ainsi disponible dans les prochaines semaines afin de mieux mettre en évidence les actions et activités de nos membres. Notre site comptera plusieurs autres améliorations qui, nous l'espérons, facilitera votre navigation et vos recherches.

BIENTÔT SUR FACEBOOK!

Il vous sera très bientôt possible d'affirmer haut et fort  le RQ-ACA! Ce sera pour nous une occasion d'être visible sur les médias sociaux, de communiquer et d'échanger avec vous sur les différents dossiers qui nous concernent. Au plaisir de devenir votre ami(e) facebook dans les prochains jours!

À VOS AGENDAS

23 au 29 octobre 2011: Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome

25 octobre 2011 : 5 à 7 pour les membres du RQ-ACA, à l'occasion de la SNV-ACA François Saillant du FRAPRU et Alexandra Pierre de la FFQ y prendront la parole
Confirmez-nous votre présence!

16 février 2012 : Rencontre nationale du RQ-ACA

24 mai 2012 : Assemblée générale annuelle du RQ-ACA

ACApella - octobre 2011
spécial 10 ans de la Politique

Rédaction: Virginie Bernier, Normand Gilbert et Céline Métivier

Mise en page:
Virginie Bernier

Équipe à la permanence:
Virginie Bernier, agente d'information
Normand Gilbert, coordonnateur
Céline Métivier, agente de recherche

www.rq-aca.org
info@rq-aca.org
514-845-6386

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome reçoit son soutien financier à la mission globale du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 